



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

ARGENTINE

ACA / Automovil Club Argentino

Avenida del Libertador 1850
C1425AAR Buenos Aires

Argentine

Tel Siège: +54 11 4808 4000

Fax: +54 11 4808 4589 / 4588

e-mail: presiden@aca.org.ar

Web : <http://www.aca.org.ar>

Heures d'ouverture des bureaux : du lundi au vendredi: de 10h à 17h30

Langues utilisées par le personnel du club : Espagnol, anglais, français

Documents pour les véhicules importés temporairement

Importation sans document : Pas applicable.

Importation avec document

Les véhicules suivants peuvent être importés temporairement en Argentine, sous le couvert d'un engagement écrit, "Declaracion Jurada de Admision Temporal de Vehiculos de Turistas", ou d'une "libreta de pasos por aduana", ou d'un carnet de passages en douane AIT/FIA:

- cyclomoteur
- motocyclette
- voiture privée
- camping car
- minibus
- caravane
- remorque à bagages ou bateau

Le formulaire de déclaration peut être rempli en ligne, sur le site de AFIP : www.afip.gob.ar/turismo

Longueur du séjour

La période d'importation temporaire est généralement de 8 mois, renouvelable une fois, mais elle peut être plus courte selon la durée de séjour autorisée de l'importateur.

A l'expiration de cette période de 16 mois maximum, le véhicule doit être ré-exporté vers le pays d'origine et aucun droit de douanes ne sera perçu.

Pour les véhicules immatriculés au Chili, la période d'importation temporaire est de 180 jours.

Remarque : Pour les ressortissants de l'Argentine installés à l'étranger depuis plus d'un an, la période d'importation temporaire est de 90 jours par an uniquement.

Véhicule conduit par une personne autre que le propriétaire

Si l'importateur n'est pas le propriétaire du véhicule (ou bien un parent direct du propriétaire), il doit être en possession d'une autorisation du propriétaire rédigée en espagnol et certifiée conforme par une ambassade ou consulat de l'Argentine à l'étranger. **Le conducteur d'un véhicule immatriculé dans un pays Mercosur doit avoir un document du propriétaire - "Cedula Azul" ou "Cedula Verde".**

Un résident peut conduire un véhicule importé temporairement à condition d'avoir la permission certifiée conforme du propriétaire.



Touring Club Suisse
 Chemin de Blandonnet 4
 Case postale 820
 1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
 Tel.: +41 58 827 12 53
 Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Caravane, camping car et remorques

Le formulaire de déclaration couvrant l'importation temporaire de véhicules à moteur comporte une partie dans laquelle l'importateur doit déclarer l'équipement contenu dans une remorque, caravane ou autre véhicule. Il n'y a pas de formalité spéciale si le véhicule et la caravane ou remorque sont importés sous couvert d'un carnet.

Dimensions maxima:

Hauteur: 4,10 mètres / Largeur: 2,60 mètres / Longueur: 20,00 mètres (véhicule tracteur + remorque)

Postes de douane

<http://www.gendarmeria.gov.ar/pasos/>

La plupart des frontières entre l'Argentine, l'Uruguay, le Paraguay et le Brésil sont ouvertes 24h sur 24. Ailleurs, les heures d'ouverture des bureaux de douane varient suivant la latitude et l'heure locale du lever et du coucher du soleil. Les heures d'ouverture sont en général de 7h à 17h, 7 jours sur 7. Les postes de douane les plus fréquentés sont les suivants, du nord au sud, dans le sens des aiguilles d'une montre:

Poste frontière	Province en Argentine	Route nat. No.
Bolivie		
Pont de Prof. Salvador Mazza (Pocitos)	Salta	34
Aguas Blancas - Bermejo	Salta	50
La Quiaca, Pont International Dr. Horacio Guzman	Jujuy	9
Paraguay		
"Misión La Paz" - Pozo Hondo	Salta	39
Puerto Pilcomayo (pont de San Ignacio de Loyola) (Clorinda)	Formosa	11
Puerto Pilcomayo (bac)	Formosa	11
Gen. Belgrano - Gen Bruquez	Formosa	7, 19
Yacyretá	Corrientes	121
Posadas (pont de San Roque González)	Misiones	12
Corpus (bac)	Misiones	12
Puerto Rico (bac)	Misiones	12
Brésil		
Puerto Iguazu (pont de Tancredo Neves) - Foz de Iguazu	Misiones	12
San Antonio - Santo Antonio	Misiones	101
Bernardo de Irigoyen - Dionisio Cerqueira	Misiones	14, 101
Pepiri Guazu - Sao Miguel de Oeste	Misiones	14, 22
Alba Posse (bac) - Porto Mana	Misiones	Ruta Prov. 103, 8
Panambi - Puerto Veracruz	Misiones	Ruta Prov. 5
Santo Tomé (pont) - Sao Borja	Corrientes	121, 14
Paso de los Libres (pont) - Uruguayana	Corrientes	117,14
Uruguay		
Concordia, pont de Represa de Salto Grande	Entre Rios	14
Colon, pont du Gral Jose G. Artigas	Entre Rios	14, 135
Guaaleguaychu, pont du Gral. Jose de San Martin	Entre Rios	1, 136



Touring Club Suisse
 Chemin de Blandonnet 4
 Case postale 820
 1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
 Tel.: +41 58 827 12 53
 Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Chili		
Paso de Jama	Jujuy	9,52
Paso de Sico	Salta	51
Paso Socompa	Salta	51, 163
Paso de San Francisco (Tinogasta)	Catamarca	60
Paso de Pircas Negras (1)	La Rioja	76
Paso Aguas Negras (2)	San Juan	150
Villa Las Cuevas* (Los Andes)	Mendoza	7
El Cholar (Antuco) Pichachen	Mendoza	6
Malargüe (Curico) (3)	Mendoza	40, 145
Paso Pehuenche	Mendoza	40
Paso Pino Hachado (3)	Neuquen	242, 23
Paso de Mamuil Malal	Neuquen	60
Paso de Carirriñe (4)	Neuquen	Provincial 62
Paso Cardenal A. Samore - Villa la Angostura -	Neuquen	231
Entre Lagos		
Paso Río Frías	Chubut	Provincial 64
Paso El Triana (Coyhaique)	Chubut	26
Paso Huemules	Chubut	40/26
Hua Hum, bac sur Lago Pirihueico	Chubut	48
Villa Pehuenia (Lago Alumine)	Chubut	13
Las Pampas (4x4 seulement)	Chubut	40, 19, 36
Rio Encuentro - Paso Futaleufu	Chubut	259, 17, 44
Cancha Carrera (5) - Parc nat. Torre del Paine	Santa Cruz	40
Paso de Integracion Austral	Santa Cruz	3
Paso Dorotea (Mina Uno)	Santa Cruz	CH 250
Paso Rio Don Guillermo	Santa Cruz	40
San Sebastian	Tierra del Fuego	3

- * "Tunel del Cristo Redentor",
 (1) fermé de mi-juin à mi-septembre
 (2) fermé d'avril à octobre
 (3) fermé de mi-juin à fin juillet
 (4) fermé de mai à septembre
 (5) fermé d'avril à octobre

NB: il n'est pas possible de faire les démarches administratives touristiques habituelles (visas, importations temporaire, etc.) auprès de certains postes dans les régions isolées.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Assurance automobile

Assurance minimum obligatoire pour un résident

L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour tous les véhicules à moteur y compris les motocyclettes.

Assurance minimum obligatoire pour un visiteur

Tout automobiliste visiteur doit être couvert par une assurance responsabilité civile.

Assurance étrangère acceptée

Les polices d'assurance étrangères doivent être valides pour l'Argentine et satisfaire aux exigences indiquées ci-dessus. Un automobiliste d'un pays Mercosur (Uruguay, Paraguay, Brazil, Venezuela) peut obtenir une "Carta Verde" auprès de sa compagnie d'assurance. Cette extension à son assurance nationale peut être délivrée gratuitement ou non.

Assurance à court terme

Un visiteur n'ayant pas de police d'assurance valide pour l'Argentine doit contracter une assurance à court terme avec une compagnie locale.

Adresse utile : Pour plus de renseignements, contacter l'ACA ou encore:

Asociacion Argentina de Compañias de Seguros

25 de Mayo 565

1002 Buenos Aires

tél.: +54 11 4312 7790 / fax: +54 11 4312 6300

e-mail: info@aacs.org.ar

Internet: <http://www.aacs.org.ar/>

Certificat d'immatriculation

Certificat national reconnu

Tous les certificats nationaux sont acceptés en Argentine.

Permis nationaux reconnus

Les permis de conduire nationaux délivrés dans les pays partie aux conventions de 1949 ou 1968 sont reconnus en Argentine.

Si le permis national n'est pas écrit en caractères romains, il est quand-même recommandé au visiteur de se procurer un Permis International, particulièrement s'il veut louer un véhicule.

Permis internationaux reconnus

Le titulaire d'un permis délivré dans un autre pays doit se procurer un Permis International de Conduire (1926, 1943, 1949 ou 1968).

Perte de véhicule

Si un véhicule importé temporairement est sérieusement endommagé à la suite d'un incendie ou d'un accident, les autorités douanières détermineront selon le cas quelle est la personne responsable du paiement des droits de douane. Dans certains cas, l'importateur peut abandonner l'épave du véhicule en Argentine.



Equipement obligatoire

Visiteur et résident

Ceintures de sécurité et sièges pour enfants

Le port de la ceinture est obligatoire sur les sièges avant et arrière des voitures.

Un enfant de moins de 10 ans n'est pas autorisé à occuper le siège avant d'un véhicule.

Casque de protection pour motocycliste : Le port du casque est obligatoire pour les motocyclistes. S'il n'y a pas de pare-brise, ils doivent porter un casque avec visière.

Feux

Les véhicules doivent être équipés selon les minima de la Convention routière de 1949.

La nuit, les feux de route doivent être utilisés dans les zones rurales et sur les autoroutes. L'automobiliste doit faire un appel de phares à l'approche d'une intersection et avant de dépasser un autre véhicule.

L'usage des feux de croisement de jour est obligatoire dans tout le pays lorsqu'on circule hors agglomération.

Triangle avertisseur de danger, feux de détresse

Tout véhicule à quatre roues doit avoir 2 triangles à bord.

Il faut utiliser les feux de détresse du véhicule lorsqu'il est à l'arrêt et présente un danger pour les autres usagers, ou lorsque l'on effectue une manœuvre difficile.

Extincteur : Voitures privées, minibus, autobus et camions doivent avoir un extincteur à bord.

Trousse de secours : Il n'est pas obligatoire d'avoir une trousse de secours à bord.

Profondeur minimum du profil des pneus

La profondeur minimum du profil des pneus est de:

- 1,6 mm pour les véhicules à 4 roues
- 1 mm pour les motocyclettes
- 0,5 mm pour les cyclomoteurs

Formalités en cas d'accident

Rapport d'accident

Dans le cas d'un accident, le conducteur doit pouvoir présenter son permis de conduire et le certificat d'assurance du véhicule à l'autre automobiliste impliqué. Il faut reporter un accident à la police dans les 48 heures qui suivent.

Numéros de téléphone d'urgence

A Buenos Aires (capitale): 103 (pompiers, police, ambulance)

Dans la province de Buenos Aires:

Police 101

Ambulance 107

Pompiers 100

Dans le reste du pays, on peut trouver les numéros des services d'urgence dans les annuaires téléphoniques.

Formalités d'assurance

Lorsqu'un automobiliste fait part d'un accident à sa compagnie d'assurance, il doit également envoyer une copie du rapport au bureau des statistiques des accidents de la route. Autant que possible, après un accident, il faut prendre des photos des véhicules endommagés et des lieux, ainsi que les nom et adresse des témoins.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

CHILI

ACCHI / Automovil Club de Chile

Avenida Andres Bello n° 1863

Providencia

Santiago

Tél.: +56 2 2431 1000 / +56 2 2799 7800

Fax: +56 2 2799 7862

e-mail: acchi@automovilclub.cl / contactcenter@automovilclub.cl

Heures d'ouverture des bureaux

Le siège est ouvert au public: du lundi au jeudi: de 9h à 18h15 / vendredi: de 9h à 17h

Langues utilisées par le personnel du club : Espagnol, anglais.

Documents pour les véhicules importés temporairement

Importation sans document : Pas applicable.

Importation avec document

Les véhicules suivants peuvent être importés temporairement au Chili sous le couvert seulement d'un permis d'importation temporaire "Titulo de Importacion Temporal de Vehiculos" (TITV), délivré gratuitement au poste frontière:

- cyclomoteur
- motocyclette
- voiture privée*
- camping car*
- minibus*
- caravane
- remorque à bagages, à bateau

Il y a un accord douanier entre le Chili et l'Argentine. En quittant l'Argentine avec un véhicule, un visiteur reçoit un document "Salida y Admision Temporal de Vehiculos - Acuerdo Chileno Argentino" avant d'entrer au Chili.

Un véhicule peut être aussi importé sous le couvert d'un carnet de passages en douane AIT/FIA, ou d'une "Libreta de pasos por aduana" de la FITAC.

* **NB** : il est interdit de circuler sur les routes chiliennes avec un véhicule ayant le volant à droite.

Durée de séjour

La période d'importation temporaire est de 90 jours pour les visiteurs étrangers et de 15 jours pour les ressortissants chiliens qui résident à l'étranger.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Importation d'un véhicule par une personne autre que le propriétaire

Si l'importateur n'est pas le propriétaire du véhicule, il doit présenter une autorisation du propriétaire, accompagnée d'une traduction en espagnol, visée par un consulat chilien

Caravane, camping car et remorques

Le formulaire couvrant l'importation temporaire d'un véhicule à moteur, comprend une section dans laquelle l'importateur doit déclarer le chargement de la caravane/remorque/véhicule.

Si la caravane/remorque/véhicule est importé sous le couvert d'un carnet, aucune formalité particulière n'est exigée.

Dimensions maxima:

Largeur - 2,60 mètres / Hauteur - 4,20 mètres / Longueur - 11,00 mètres

Postes de douane

Les horaires des postes de douane situés dans les Andes peuvent être modifiés selon les conditions climatologiques. Il est recommandé aux visiteurs de se renseigner en appelant au 139 (service d'information des Carabineros) ou en contactant les autorités régionales.

Pour quitter le Chili en traversant certains postes de douane (voir ci-dessous) il faut un sauf-conduit délivré par le bureau régional de la Police Internationale du Chili. Il faut demander ce sauf-conduit, valable pour cinq jours, au moins 24h avant la sortie du pays.

Jefatura Nacional de Extranjería y Policía Internacional (siège central)

General Borgoño, 1052

Independencia, Santiago

Tél : + 56 2 565 7863 / Fax : +56 2 737 2443

Internet : <http://www.policiainternacional.cl>

Postes douaniers

Nom du poste	Horaire	Route
Poste de douane avec Pérou		
Paso Concordia - Chacalluta	8h à minuit (lun.-ven.) 24h sur 24 (sam. et dim.)	Ruta 5 Norte (Panamerican Highway)
Postes de douane avec Bolivie		
Visviri (4095 m)	8h à 20h (toute l'année)	Ruta A-123
Tambo Quemado - Chungará (4680m)	8h à 19h30 (toute l'année)	Ruta A-11
Colchane - Pisiga (3695 m)	8h à 20h en hiver 8h30 à 20h30 en été	Ruta A-55
Ollagüe (3695 m)	8h à 20h (toute l'année)	Ruta CH-21
Portezuelo del Cajón (4480 m)	8h à 23h (toute l'année)	Ruta CH-27
Postes de douane avec Argentine		
Paso Jama (4200 m)	8h à 23h (toute l'année)	Ruta CH-27 [San Pedro - Jama]
Paso Sico (4090 m)	8h à 23h (toute l'année)	Ruta CH-23 [San Pedro - Sico]
Paso Socompa (3875 m)	8h à 20h (toute l'année)	Ruta B-55 [Salar de Imilac - Paso Socompa]
Paso de San Francisco (4650 m)	9h à 19h (toute l'année)	Ruta CH-31 [Copiapó - San Francisco]
Paso Pircas Negras (4164 m)	Janvier et février: de jeudi à dimanche de 8h à 18h. Fermé le reste de l'année.	Camino La Junta - Pircas Negras



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Paso del Agua Negra (4780 m)	8h à 18h30 en été fermé en hiver	Ruta CH-41 [La Serena - Agua Negra]
Paso Libertadores - Cristo Redentor (3200 m)	8h à 20h en hiver 24 h sur 24 en été	Ruta CH-60 [Los Andes - Uspallata]
Vergara (2505 m) * / **	8h à 20h en été fermé en hiver	Camino Curicó - Paso Vergara
Paso Pehuenche (2555 m)	fermé temporairement	Ruta CH-115
Paso Pichachén (2060 m)	8h à 19h en été fermé en hiver	Camino Los Barros - Paso Pichachén
Paso Pino Hachado (1885 m)	8h à 19h (vers l'Argentine) 8h à 20h (vers le Chili)	Ruta CH-181 [Curacautín - Paso Pino Hachado] (toute l'année)
Icalma (1300 m)	8h à 19h (vers l'Argentine) 8h à 20h (vers le Chili)	Ruta S-61 [Melipeuco - Paso Icalma] (toute l'année)
Paso de Mamuil Malal (1210 m)	8h à 19h en hiver 8h à 20h en été	Ruta CH-119 [Pucón - Paso Mamuil Malal]
Paso Huahum	8h à 20h (toute l'année)	Ruta CH-201 [Panguipulli - Paso Huahum]
Paso Cardenal Antonio Samoré (1305m)	fermé temporairement	Ruta CH-215
Paso Pérez Rosales	8h30 à 17h30 en hiver 8h à 20h en été	Ruta CH-225
Futaleufú	8h à 20h (toute l'année)	Ruta CH-231
Coyhaique	8h à 20h en hiver 8h à 22h en été	Ruta CH-240 [Coyhaique - Paso Coyhaique]
Huemules	8h à 20h en hiver 8h à 22h en été	Ruta CH-245 [Coyhaique - Balmaceda]
Paso Rio Jeinemeni	8h à 20h en hiver 8h à 22h en été	Ruta CH-265 [Puerto Guadal - Chile Chico]
Roballos **	8h à 20h en hiver 8h à 22h en été	Ruta Cochrane - Paso Roballos
Rio Don Guillermo	8h à 22h (toute l'année)	Ruta 9 [Puerto Natales - Cerro Castillo]
Dorotea	7h à 22h en hiver en été, consulter avec les autorités régionales	Ruta CH-250 [Puerto Natales - Villa Dorotea]
Laurita - Casas Viejas	8h à 22h (toute l'année)	Ruta 9 [Puerto Natales - Casas Viejas]
Integración Austral	8h à 22h en hiver 24 sur 24 en été	Ruta CH-255 [Punta Arenas - Paso Integración Austral]
San Sebastián	8h à 22h en hiver 24 sur 24 en été	Ruta CH-257 [Bahía Azul - Paso San Sebastián]

* poste de douane temporaire (pas ouvert toute l'année) / ** sauf-conduit de sortie requis

Adresse utile : Unidad de Pasos Fronterizos

Ministerio del Interior
San Antonio, 580, piso 6
Santiago, Chili
Tél : +56 2 550 2400
Internet : <http://www.pasosfronterizos.gov.cl/>



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Assurance automobile

Assurance minimum obligatoire pour un résident : L'assurance responsabilité civile est obligatoire.

Assurance minimum obligatoire pour un visiteur : L'assurance responsabilité civile est obligatoire pour les visiteurs.

Assurance étrangère acceptée : Aucune assurance étrangère n'est acceptée au Chili.

Assurance à court terme

Des contrats d'assurance à court-terme peuvent être obtenus auprès des compagnies d'assurance proches des postes frontières. Cela n'est pas possible aux postes frontières mêmes.

Adresse utile

Association des compagnies d'assurance du Chili (Asociación de Aseguradores de Chile)

La Concepción, 322 - bureau 501 (ou BP « Casilla » 2630, Santiago)

Providencia, Santiago, Chili

Tél : +56 2 2834 4900

Fax : +56 2 2834 4920

Internet : <http://www.aach.cl/>

Permis nationaux reconnus

Tous les permis nationaux de conduire pour véhicules de tourisme (catégorie B) sont acceptés au Chili à condition d'être valides dans le pays du visiteur.

Une traduction officielle en espagnol (ou un permis international) est nécessaire si le permis national est rédigé dans une autre langue.

Permis internationaux reconnus

Les permis internationaux de conduire des modèles de 1926, 1943, 1949 ou 1968 sont acceptés

Certificat d'immatriculation

Certificat national reconnu : Tous les certificats nationaux d'immatriculation sont acceptés au Chili.

Perte de véhicule

Lorsqu'un véhicule importé temporairement est sérieusement endommagé ou est totalement détruit par le feu ou à la suite d'un accident, l'importateur doit en avvertir la police et les autorités douanières. Il doit remettre les restes du véhicule à la douane et payer les droits sur la ferraille

Formalités en cas d'accident

Rapport d'accident : Ce n'est pas obligatoire de contacter la police dans le cas d'un accident n'ayant causé que des dégâts matériels.

Numéros de téléphone d'urgence

Ambulance 131

Pompiers 132

Police 133

Formalités d'assurance : Tout conducteur impliqué dans un accident doit en informer la compagnie d'assurance chilienne avec laquelle il a un contrat.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Equipement obligatoire

Visiteur et résident

Ceintures de sécurité et sièges pour enfants

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire pour les personnes utilisant les sièges avant des véhicules immatriculés au Chili et à l'étranger. Le port de la ceinture de sécurité sur les sièges arrière est obligatoire si le véhicule a été fabriqué en 2002 ou après.

Les enfants de moins de 8 ans ne sont pas autorisés à s'asseoir à l'avant d'un véhicule.

Les enfants âgés jusqu'à 4 ans doivent être retenus dans un siège pour enfant approprié.

Casque de protection pour motocycliste

Un motocycliste et son passager doivent obligatoirement porter le casque de protection.

Feux : La nuit, un véhicule stationné dans un endroit public mal éclairé doit avoir ses feux de stationnement allumés.

L'usage des feux de croisement/feux de jour est obligatoire sur les routes inter-urbaines pendant la journée.

Triangle avertisseur de danger, feux de détresse

Tout véhicule à moteur doit avoir un triangle rouge avertisseur de danger à son bord.

Extincteur : Tout véhicule à moteur doit avoir un extincteur à son bord.

Trousse de secours : Tout véhicule à moteur doit avoir une trousse de secours à son bord.

Profondeur minimum du profil des pneus

Les pneus doivent avoir une bonne bande de roulement sur toute leur circonférence.

Gilet de sécurité: il est recommandé d'avoir un gilet de sécurité à bord d'un véhicule.

URUGUAY

ACU / El Automóvil Club del Uruguay

Avda. Libertador Brigadier Gral,
Lavelleja 1532 – CP 11100, PO Box 11018
Montevideo

Tel. : +598 2 902 17 07

Fax : +598 2 902 14 06

Road Assistance: 1707

e-mail: acu@acu.com.uy

internet: www.acu.com.uy

Durée de séjour: Les véhicules peuvent être importés temporairement jusqu'à de 12 mois.

Le Carnet de Passages n'est pas demandé. Une permis d'importation temporaire délivré au poste frontière:

Pour les caravanes, un inventaire de leur contenu est nécessaire.

En cas d'importation temporaire de Camping-car arrivant par voie maritime, seul un Agent en douane est habilité à effectuer les formalités douanières.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

PÉROU

TACP / Touring y Automovil Club del Perú

Av. Trinidad Moran 698

Lince, Lima 14

Téléphone: +51 1 614 9999

Centre d'assistance: +51 1 211 9999 ou 01 611 9999 à l'intérieur du pays

Fax: +51 1 441 96 52

E-mail: postmaster@touringperu.com.pe

Web : <http://www.touringperu.com.pe>

Heures d'ouverture des bureaux : Siège, Lima Lundi à vendredi: 8h30 à 16h30

Langues utilisées par le personnel du club : Espagnol et anglais

Documents pour les véhicules importés temporairement

Importation sans document : Pas applicable.

Importation avec document

Les véhicules suivants peuvent être importés temporairement sur présentation d'un carnet de passages en douane ou d'un "Libreta de Pasos por Aduana" FITAC:

- cyclomoteur
- motocyclette
- voiture de tourisme
- camping car
- caravane
- remorque (à bateaux ou à bagages)
- autobus, autocar
- camion

En l'absence d'un Carnet ou d'un Libreta, un permis d'importation temporaire peut être délivré contre une garantie. Ce permis "Certificado de Internacion Temporal" est valable 90 jours et ne peut pas être prolongé. Si l'importateur doit quitter le Pérou sans le véhicule, il doit en informer la police ou les douanes et laisser le véhicule dans un garage agréé.

Durée de séjour

La durée maximale d'une importation temporaire avec carnet ou libreta est de 12 mois. Elle peut être prolongée de 3 mois maximum.

Véhicule conduit par une personne autre que le propriétaire

Si l'importateur du véhicule n'est pas le propriétaire, il doit obtenir la permission de ce dernier. Un résident du Pérou n'a pas l'autorisation de conduire un véhicule importé temporairement.

Caravane, camping car et remorques

Les caravanes, camping cars, remorques à bagages peuvent être importés temporairement aux mêmes conditions que les véhicules. Un inventaire de leur contenu est nécessaire.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Postes de douane

Points de passage des frontières terrestres:

Pérou/Bolivie

Desaguadero

Casani (près de Yunguyo, sur les rives du Lac Titicaca)

NB: il y a souvent des confrontations entre les habitants et les autorités près de Yunguyo et la frontière est parfois fermée

Pérou/Chili

Tacna - Arica (sur la route panaméricaine)

Pérou/Equateur

Tumbes - Aguas Verdes (sur la route panaméricaine)

Suyo - Macará

Pérou/Brésil

Xapuri (Rio Acre)

Tatabinga (fleuve Solimoes)

Santa Rosa do Purus (près du Parc national Alto Purus)

Colombie

La frontière entre le Pérou et la Colombie fait environ 1600 km. C'est une région occupée par les narcoterroristes du FARC.

Assurance automobile

Assurance minimum obligatoire pour un résident

L'assurance responsabilité civile est obligatoire au Pérou. Une vignette (SOAT) doit être apposée au pare-brise du véhicule. En l'absence de vignette, un véhicule peut être mené en fourrière et le conducteur recevoir une amende. **Lien utile** : <http://www.soat.com.pe>

Assurance minimum obligatoire pour un visiteur : L'assurance responsabilité civile est obligatoire au Pérou.

Assurance étrangère acceptée : Les assurances automobiles étrangères ne sont pas acceptées au Pérou.

Assurance à court terme

Il est possible d'obtenir une assurance de courte durée en arrivant à la frontière, à Tacna ou Tumbes, auprès d'une agence de la compagnie « Pacifico Peruano Suiza ». La prime d'assurance varie selon la valeur du véhicule, les risques couverts et la durée de la couverture.

Adresse utile

Asociacion Peruana de Empresas de Seguros (APESEG)

Av. Arias Araguez 146, Apartado 1684

Miraflores

Lima 100

tél.: +51 1 201 1600 / fax: +51 1 446 8538

internet: <http://www.apeseg.org.pe> / e-mail : seguros@apeseg.org.pe

Permis de conduire accepté

Permis nationaux reconnus

Les permis nationaux en cours de validité sont reconnus et acceptés pendant 6 mois maximum

Permis international reconnu : Les permis internationaux de 1943, 1949 et 1968 sont reconnus.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Certificat d'immatriculation

Certificats nationaux reconnus : Tous les certificats d'immatriculation nationaux sont reconnus.

Perte de véhicule

Si un véhicule importé temporairement est sérieusement endommagé ou complètement détruit à la suite d'un incendie ou d'un accident, il peut être abandonné à la douane. Le TACP peut prêter assistance avec les formalités.

Equipement obligatoire

Visiteur et résident

Ceintures de sécurité et sièges pour enfants

Le port de la ceinture de sécurité est obligatoire sur tous les sièges qui en sont équipés. Il n'y a pas de réglementation concernant la sécurité des enfants en voiture.

Casque de protection pour motocycliste : Le casque de protection est obligatoire pour les conducteurs et pour les passagers de motocycles, qui doivent porter également un gilet réfléchissant. Le casque et le gilet doivent porter le numéro d'immatriculation du motocycle.

Feux : Tout véhicule à moteur circulant hors agglomération doit avoir ses feux de route allumés de jour comme de nuit. En agglomération, il suffit de les utiliser la nuit.

Triangle avertisseur de danger, feux de détresse : Il est obligatoire d'avoir un triangle avertisseur de danger dans la voiture et de l'utiliser en cas d'accident ou de panne.

Extincteur : Tous les cars transportant des touristes et immatriculés au Pérou ou à l'étranger doivent avoir un extincteur à leur bord.

Trousse de secours : Une trousse de secours est obligatoire à bord de tous les camions et autobus immatriculés au Pérou et à l'étranger.

Profondeur minimum du profil des pneus

La profondeur minimum du profil des pneus pour les véhicules de moins de 3,5 tonnes est de 1,6mm.

Formalités en cas d'accident

Rapport d'accident

Un conducteur impliqué dans un accident de la circulation doit:

- appeler la police
- signaler le lieu de l'accident
- présenter les documents demandés par la police
- se soumettre à un alcotest

En cas de blessures, la police peut détenir un véhicule pendant un maximum de 24 heures.

En cas d'accident entre un piéton et un véhicule, dans des circonstances normales, le piéton est présumé innocent.

Numéros de téléphone d'urgence

Police 105, 911
Ambulance 117, 470 5000
Pompiers +paramédics 116

Formalités d'assurance : L'assurance aux tiers est obligatoire au Pérou ; un conducteur impliqué dans un accident doit le signaler à sa compagnie d'assurance.

BOLIVIE

Un permis d'importation temporaire sera établi par la douane à la frontière (pour env. 90 jours)



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

BRÉSIL

Car Club do Brasil

Rua México No. 11
16 Andar
CEP 20031-144
Rio de Janeiro RJ
Brésil
Téléphone: +55 21 2262 4800
Fax: +55 21 2220-2400
e-mail: contatos@carclubdobrasil.com.br
Web : <http://www.carclubdobrasil.com.br>

Bureaux régionaux

Sao Paulo:

Rua Abilio Soares
233 Cj. 43
Paraiso – Sao Paulo
CEP 04005-000
Tél. : +55 11 3884 1799 / +55 11 3884 1147
Fax: +55 11 3884 9379

Associacao Automobilística do Brasil

Rua Prof. Arthur Ramos 183 - Cj 52
01454-011 São Paulo
Brésil
Téléphone: +55 11 3813 5775
Fax: +55 11 3812 4079
e-mail: secretariat@autobrasil.org.br

Heures d'ouverture des bureaux : Lundi à vendredi : 9h à 18h

Langues utilisées par le personnel du club : Portugais, anglais.

Documents pour les véhicules importés temporairement **Importation sans document**

Un visiteur peut importer temporairement un véhicule immatriculé à l'étranger, sans formalité douanière, à condition que le véhicule ne soit pas utilisé à des fins commerciales et que le conducteur ait les documents suivants :

- passeport du conducteur
- permis de conduire du conducteur
- certificat d'immatriculation du véhicule
- certificat de propriété du véhicule
- assurance automobile

Remarque : cette procédure est applicable aux véhicules entrant au Brésil **par voie terrestre uniquement**. Pour un véhicule arrivant au pays par voie maritime, veuillez contactez les autorités douanières ou votre agent maritime.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Importation avec document

Il n'est plus nécessaire de remplir la déclaration d'importation ("Declaração Simplificada de Importação" - DSI) pour l'admission temporaire d'un véhicule privé. Il n'est plus nécessaire également de déposer une caution.

Durée de séjour

Un véhicule importé temporairement ne peut rester au Brésil que pendant la durée du séjour autorisé de l'importateur. La durée normale de séjour est de 90 jours.

Lien utile : Douanes du Brésil <http://www.receita.fazenda.gov.br>

Véhicule conduit par une personne autre que le propriétaire

Si le véhicule est importé par voie terrestre et n'est pas conduit par le propriétaire, l'importateur doit avoir une lettre d'autorisation du propriétaire établie par un avocat et certifiée par un Consulat du Brésil.

Caravane, camping car et remorques

Un inventaire détaillé du contenu de la caravane, du camping car ou de la remorque doit être établi en double exemplaire et doit être validé par un Consulat du Brésil dans le pays d'origine.

Postes de douane

Dans les ports et les aéroports les autorités douanières sont de service à chaque arrivée d'avion ou de bateau.

Aux postes de douane terrestres les horaires varient. Certains postes de douane sont ouverts de jour comme de nuit, d'autres respectent les horaires de bureaux et ferment à l'heure du déjeuner.

Frontière avec	Etat du Brésil	Poste de douane
Uruguay	Rio Grande do Sul	Chui Jaguarao (pont international Mauá vers La Cuchilla) Bagé - Aceguá Quaraí Santana do Livramento Barra do Quaraí (pont international Río Quaraí vers Bella Unión)
Argentine	Rio Grande do Sul	Uruguaiana (pont vers Paso de los Libres) Porto Xavier (ferry vers San Javier) Porto Mauá
	Santa Catarina	Dionísio Cerqueira
	Paraná	Foz do Iguaçu Santo Antonio do Sudoeste Capanema
Paraguay	Paraná	Foz do Iguaçu
	Mato Grosso do Sul	Ponta Pora Bela Vista Porto Murtinho Mundo Novo



Bolivie	Mato Grosso	Cáceres
	Mato Grosso do Sul	Corumbá
	Rondônia	Guajará-Mirim (ferry sur le Rio Mamoré)
	Acre	Epitaciolândia
Pérou	Acre	Santa Rosa do Purus Assis Brasil
Vénézuéla	Rorâima	Pacaraima (route de Boa Vista)
Guyana	Rorâima	Bonfim (ponton flotteur pour véhicules sur la rivière Tacutu, gué en saison sèche)
Guyane française	Amapa	Oiapoque (bateau pour passagers uniquement, pas de ferry pour les véhicules sur la rivière Oyapock)

Assurance automobile

Assurance minimum obligatoire pour un résident

Une assurance responsabilité civile couvrant les blessures personnelles est obligatoire pour les véhicules immatriculés au Brésil.

Les montants minimum à couvrir sont:

décès	13500 BRL
incapacité permanente	jusqu'à 13500 BRL
frais médicaux	jusqu'à 2700 BRL

Lien utile : <http://www.dpvatseguro.com.br>.

Assurance minimum obligatoire pour un visiteur

Tout automobiliste visiteur doit être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant les blessures personnelles.

Assurance étrangère acceptée

Pour être valable au Brésil, une assurance à responsabilité civile pour un automobiliste visiteur doit porter en mention les mots suivants: "Valid for Brazil"; cette assurance doit être émise par une compagnie d'assurance représentée au Brésil.

Assurance à court terme

Un visiteur peut obtenir une assurance à court terme soit aux postes frontières principaux, soit dans la capitale du premier état traversé.

Lien utile : <http://www.dpvatseguro.com.br>

Certificat d'immatriculation

Certificats nationaux reconnus

Pour les véhicules entrant par voie de terre, tous les certificats d'immatriculation sont reconnus.

Pour les véhicules entrant par voie maritime, seuls les certificats d'immatriculation émis par l'Argentine, le Paraguay ou l'Uruguay sont reconnus. Les véhicules en provenance des autres pays doivent être accompagnés d'un Certificat International pour Véhicules (1926 ou 1943).

Certificat international reconnu

Le Certificat International pour Véhicules (1926 ou 1943) est reconnu.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch



Permis nationaux reconnus

Un visiteur peut conduire un véhicule au Brésil pendant 180 jours, avec l'un des permis de conduire nationaux et valables suivants:

- un permis délivré dans une partie contractante à la Convention sur la circulation routière de Vienne (1968).
- un permis délivré dans un pays qui n'est pas partie contractante à la Convention de Vienne, mais qui a négocié des accords de réciprocité avec le Brésil :

Angola	Corée du Sud	Guinée Bissau	Panama
Algérie	Costa Rica	Haïti	Paraguay
Argentine	El Salvador	Honduras	Rép. dominicaine
Australie	Equateur	Indonésie	Royaume-Uni
Bolivie	Espagne	Libye	Sao Tomé e Príncipe
Canada	Etats-Unis	Mexique	Singapour
Cap-Vert	Gabon	Namibie	Vénézuéla
Chili	Ghana	Nicaragua	
Colombie	Guatemala	Nouvelle-Zélande	

Dans tous les deux cas, le conducteur doit présenter également une pièce d'identité.

Remarque : il est fortement conseillé d'accompagner le permis national de conduire soit d'une traduction assermentée en portugais, soit d'un permis international de conduire comprenant le portugais. Même si la traduction du permis de conduire n'est plus obligatoire selon la loi brésilienne actuelle, certains conducteurs ont signalé des problèmes avec la police locale à cause de cela.

Permis international reconnu

Les permis internationaux (1926, 1943, 1968) sont reconnus au Brésil, en principe. Mais certains visiteurs ont signalé des problèmes avec la police.

Perte de véhicule

Lorsqu'un véhicule importé temporairement a été endommagé au cours d'un accident ou par le feu, de telle sorte qu'il ne peut pas être ré-exporté, l'administration douanière exigera le paiement des droits sur la base du montant de la garantie, réduit proportionnellement à la gravité des dommages subis.

Cette réduction sera concédée sauf si :

- le bénéficiaire du régime d'importation temporaire est responsable de l'accident ou de l'incendie,
- l'accident ou l'incendie a résulté de l'utilisation du véhicule à d'autres fins que celles admises par le régime d'importation temporaire.

L'importateur du véhicule doit obtenir un certificat officiel constatant les causes du sinistre et ses effets.

Si un véhicule en importation temporaire a été accidenté et ne peut pas être exporté par ses propres moyens, il peut être ré-exporté en étant soit remorqué, soit transporté par un autre véhicule moyennant les conditions suivantes:

- que le véhicule tracteur ou transporteur soit couvert par un permis spécial délivré par les douanes brésiliennes,
- que le véhicule endommagé ait été libéré par les autorités de la circulation du lieu de l'accident, c'est-à-dire qu'aucune responsabilité pour cet accident ne peut être imputée à son propriétaire.



Equipement obligatoire

Visiteur et résident

Ceintures de sécurité et sièges pour enfants

Le conducteur et les passagers de voitures doivent obligatoirement porter une ceinture de sécurité. Toutefois, l'application de la loi sur les ceintures de sécurité varie d'état à état.

Les enfants de moins de 10 ans ne sont pas autorisés à voyager sur le siège avant. La loi brésilienne exige l'utilisation de sièges adaptés pour le transport des enfants de jusqu'à 7 ans et demi:

0 - 12 mois : lit nacelle	5 - 7 ½ ans : siège ou coussin rehausseur combiné à la ceinture
1 - 4 ans : siège enfant	7 ½ - 10 ans: ceinture de sécurité

Cependant, l'application de cette directive n'est pas rigide vu les problèmes de disponibilité et de coût en ce qui concerne ces articles.

Casque de protection pour motocycliste : Le conducteur et le passager d'une motocyclette doivent porter un casque de protection. Il est interdit de transporter un enfant de moins de 7 ans sur une motocyclette.

Feux

Les feux de croisement doivent être utilisés la nuit même sur les routes et dans les tunnels éclairés.

Les feux de conduite doivent être utilisés la nuit sur les routes non éclairées.

Par temps de pluie, brume ou brouillard, les feux de position doivent être allumés.

Les cyclomoteurs, scooters et motocyclettes doivent obligatoirement avoir leurs feux allumés de jour comme de nuit.

Triangle avertisseur de danger, feux de détresse

Les feux de détresse doivent être utilisés en cas d'urgence lorsque le véhicule est immobilisé sur la route.

Extincteur : Tout véhicule à moteur (sauf les cyclomoteurs, les motocyclettes et les quads) doit avoir un extincteur à son bord.

Trousse de secours : Tout véhicule à moteur doit avoir une trousse de secours à son bord.

Profondeur minimum du profil des pneus

La profondeur minimum du profil des pneus d'un véhicule privé doit être de 1,6 mm.

Formalités en cas d'accident

Rapport d'accident

En cas d'accident, s'il s'agit de dégâts matériels peu importants, il n'est pas nécessaire de faire appel à la police (sauf s'il y a dégâts de structures privées ou publiques - bâtiments, panneaux ou feux routiers, barrières, etc.). Toutefois, ne pas s'arrêter afin de donner ses coordonnées aux parties impliquées et/ou vérifier qu'il n'y a pas de dommages corporels constitue un délit. Il n'y a pas de formulaire spécifique à remplir. Les parties impliquées doivent simplement échanger les informations suivantes :

- Numéro d'immatriculation, modèle, marque et couleur du véhicule
- Nom, adresse et numéro de téléphone du conducteur, numéro de la carte d'identité (numéro RG/RNE ou numéro de passeport dans le cas d'un résident étranger)
- Coordonnées assurance auto

La compagnie d'assurance doit être informée dès que possible.

Dans le cas d'un accident grave, la police doit être informée dès que possible, ainsi que les services d'urgence appropriés - pompiers ou ambulance ("Bombeiros") - s'il y a lieu. Les informations ci-dessus doivent aussi être échangées par les parties impliquées et la police fournira un rapport d'accident qui doit être envoyé à l'assureur dès que possible.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Manaus

En cas d'accident sur la route Manaus-Boa Vista (RR)-Caracas, il faut exiger un constat et appeler la police militaire.

Florianopolis

«Rodovia 401»: dans tous les cas, lors d'un accident, si les dégâts ne sont que matériels, un constat est établi. S'il y a blessés, il faut obligatoirement appeler la police. Quelques soient les circonstances, une déposition «Boletim de Ocorrência» doit être effectuée au commissariat le plus proche dans les 48 heures qui suivent l'accident.

Numéros de téléphone d'urgence

Numéros d'urgence brésiliens

Ils sont les mêmes dans tout le pays. Par conséquent, l'utilisateur sera automatiquement dirigé vers le service correspondant dans son propre Etat.

191 - Police fédérale des routes

192 - Ambulance

193 – Pompier

Autres numéros utiles

190 - Police militaire

194 - Police fédérale

197 - Police civile

198 - Police des routes de l'Etat

Formalités d'assurance

Un accident doit être signalé à la compagnie d'assurance (DPVAT) le plus tôt possible



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

MEXIQUE

AMA / Asociacion Mexicana Automovilistica

Orizaba 7
Col. Roma
06700 MEXICO D.F.
Tél: +52 55 5208 8329 / 5207 2054
Fax: +52 55 5207 4448
e-mail: ssanroman@ama.com.mx

Sièges secondaires

Sucursal del Valle

Recreo 93
Col. del Valle
03100 MEXICO D.F.
Tél: +52 55 5534 8583 / 5534 8585
e-mail: delvalle@ama.com.mx

Sucursal Satélite

Blvd. M. Ávila Camacho 2151
Ciudad Satélite
53100 Naucalpan - Estado de México
Tél: +52 55 5393 4271 / 5393 4279
e-mail: satelite@ama.com.mx

Heures d'ouverture des bureaux : Du lundi au vendredi, de 9h à 17h30

Langues utilisées par le personnel du club : Espagnol et anglais

ANA / Automovil Club de Mexico, A.C.

Antonio Sola # 28 - 2
Col. Condesa
CP 06140
Mexico D.F.
Tél: +52 55 52 56 49 73
Fax: +52 55 5488 6610
e-mail: ggg@ana.com.mx

Heures d'ouverture des bureaux : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h

Langues utilisées par le personnel du club : Espagnol.



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Documents pour les véhicules importés temporairement

Importation sans document

Aucun document d'importation n'est nécessaire pour les visiteurs qui importent temporairement un véhicule à moteur en Basse Californie ou dans la zone de 20 km de la frontière entre les Etats-Unis et le Mexique.

Importation sans document

Tout visiteur, étudiant, retraité, immigrant au Mexique, ou Mexicain ayant résidé à l'étranger pendant plus d'un an, peut importer temporairement un véhicule à moteur jusqu'à 3,5 t, une motocyclette, embarcation, caravane, et remorque au Mexique, à condition:

1. de présenter le titre du propriétaire du véhicule: document d'immatriculation, facture ou contrat de leasing au nom de l'importateur. Il faut fournir l'original et une photocopie.
2. de pouvoir fournir une garantie sous forme de caution:
 - par carte de crédit: Visa, Mastercard, American Express, Diners' Club; frais de 44 USD plus taxes à la frontière, et peut être réglée à un consulat mexicain aux USA (Albuquerque, Austin, Chicago, Dallas, Denver, Houston, Los Angeles, Phoenix, San Bernardino ou Sacramento) (44 USD plus taxes)
 - par une institution financière officielle
 - ou en espèces dans une institution agréée, d'un montant égal à la valeur du véhicule, remboursable lorsque le visiteur quitte le Mexique.La garantie est d'entre 200 et 400 USD selon l'année de fabrication du véhicule. L'importateur doit également signer un engagement à ré-exporter le véhicule.

Pour obtenir le permis d'importation temporaire, le visiteur doit présenter les documents et sa carte de crédit au "Modulo CIITEV" de la Banjercito situé à la frontière. S'il a opté pour une caution par une institution financière, les autorités en vérifient la validité et émettent un hologramme pour le permis d'importation et pour le pare-brise du véhicule, ceux-ci étant valides pour un séjour de 180 jours par période de 12 mois, ou moins selon la validité du visa de l'importateur

Le permis est valable pour plusieurs entrées et sorties. Il doit être annulé par les autorités à la dernière sortie du véhicule, toujours dans les limites de sa validité. Sinon, l'importateur doit envoyer le permis au poste de douane qui l'avait émis, en l'accompagnant d'une lettre du consulat mexicain certifiant que le véhicule est à l'étranger, et des documents relatifs à l'importation.

Les formalités peuvent être effectuées sur internet, au moins 10 jours avant de l'arrivée à la frontière mexicaine, en espagnol ou en anglais, sur le site <https://www.banjercito.com.mx/registroVehiculos/> ou à l'étranger auprès d'un consulat mexicain 6 mois avant le départ.

Durée de séjour

Pour un visiteur: jusqu'à la limite de validité de son séjour ou jusqu'à la limite de validité de l'hologramme (180 jours par période de 12 mois, voir ci-dessus)

- Pour un ressortissant mexicain résidant à l'étranger: 6 mois par période de 12 mois
- Pour un résident de la zone frontalière: 3 mois par période de 12 mois
- Pour caravanes et remorques de bateaux et motocyclettes: 6 mois

Adresse utile

Douane mexicaine - Centre de services

Avenida Hidalgo 77, módulo IV, RDC

Colonia Guerrero

Delegación Cuauhtémoc

México DF (de lundi à vendredi de 9h à 15h et de 16h à 18h)

e-mail : aduana.mexico.usuariosweb2@sat.gob.mx / Internet : <http://www.aduanas.sat.gob.mx/>



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Importation d'un véhicule par une personne autre que le propriétaire

L'importateur doit présenter une lettre de son employeur dans le cas où le véhicule est une voiture de société ou une lettre de l'institution financière dans le cas où le véhicule est en location vente.

Visiteurs admis avec un passeport sans visa

Un ressortissant d'un pays européen peut visiter le Mexique pendant 180 jours maximum (sauf exceptions) sur présentation d'un passeport valable et d'une Carte de Touriste (Formulaire FMT), émis gratuitement aux postes frontière, par les compagnies aériennes ou par un consulat mexicain à l'étranger.

Caravane, camping car et remorques

Une caravane, un camping car peuvent être importés au Mexique pour une période de 6 mois à 10 ans, à condition que le propriétaire ou son conjoint ou ses ascendants ou descendants, s'ils résident à l'étranger, présentent le formulaire "Solicitud de Importacion Temporal de Casas Rodantes" aux douanes, accompagné du certificat de propriété ou du certificat d'immatriculation, d'une liste des articles contenus dans le véhicule (appareils électriques ménagers, meubles, instruments et provisions, etc.) et de l'engagement à le ré-exporter avant l'expiration de la période autorisée.

Pour une période inférieure à 6 mois, une caravane ou un camping car peuvent être importés aux mêmes conditions qu'un véhicule à moteur.

Assurance automobile

Assurance minimum obligatoire pour un visiteur

Un automobiliste arrivant au Mexique mais demeurant dans la zone frontalière des Etats-Unis et du Mexique, n'a pas besoin d'assurance spéciale pour le Mexique. Toutefois, un automobiliste circulant au Mexique au-delà de cette zone doit obtenir une police d'assurance, voir Assurance à court terme ci-dessous.

Assurance étrangère acceptée

Les polices d'assurance étrangères ne sont pas valables au Mexique. Un automobiliste ayant l'intention de visiter le Mexique doit contacter une compagnie d'assurance ou un club automobile tel que l'AC de Californie qui agit comme agent des compagnies d'assurance mexicaines.

Assurance à court terme

Il est possible de contracter une assurance à court terme à la journée ou à la semaine, **au prix de 20 USD par jour en moyenne**. Le visiteur peut soit prévoir son assurance avant d'arriver au Mexique, soit la contracter près de la frontière.

Adresse utile

Comisión Nacional de Seguros y Fianzas

Insurgentes Sur 1971

Torre Sur, 2° piso

Plaza Inn, Col. Guadalupe Inn.

Del. Álvaro Obregón

01020 México DF

Tél: +52 55 5724 7605

Site Internet: <http://www.cnsf.gob.mx/>



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Certificat d'immatriculation

Certificat national reconnu : Tous les certificats d'immatriculation nationaux sont acceptés.

Permis de conduire accepté

Permis nationaux reconnus

Le permis national de conduire d'un visiteur est reconnu si celui-ci conduit un véhicule immatriculé dans son propre pays et temporairement importé au Mexique.

Permis internationaux reconnus

Tous les permis internationaux de conduire sont acceptés. Ils sont recommandés pour les visiteurs souhaitant louer une voiture au Mexique.

Perte de véhicule

En cas d'accident grave

Si le véhicule ne peut pas être ré-exporté à la suite d'un accident grave, l'importateur doit demander, par écrit et dans les cinq jours suivant la date de l'accident (sauf force majeure), l'annulation du permis d'importation temporaire de véhicules au **Servicio de Administración Tributaria** (voir adresse ci-dessous), tout en joignant les documents suivants :

- Le procès-verbal établi par la police, avec toutes les données du véhicule (année de fabrication, modèle, numéro de série, etc.). Document original ou photocopie certifiée conforme.
- Le permis d'importation temporaire original.
- Une copie du document de la compagnie d'assurance en indiquant les dégâts occasionnés au véhicule.
- Une déclaration de cession des restes du véhicule, timbré par le poste de douane le plus proche.
- En cas d'impossibilité manifeste pour l'importateur d'apporter ces documents dans les cinq jours suivant la date de l'accident, il faut joindre aussi un certificat médicale.
- Photocopie du passeport.

En cas de vol

Dans le cas d'un véhicule volé, l'importateur doit se présenter au poste de douane le plus proche avec la déclaration de vol effectuée à la « Agencia del Ministerio Publico » de l'endroit où le vol a eu lieu. Puis, s'il y a des taxes d'importation à payer, il doit les acquitter auprès du bureau des Douanes le plus proche. Ensuite, il doit présenter le reçu de paiement, avec une copie de son passeport, le permis d'importation original et une copie du certificat d'immatriculation du véhicule. Ces démarches peuvent être effectuées auprès des postes douaniers situés sur la frontière avec les États-Unis. Autrement, l'importateur peut également envoyer tous ces documents par courrier recommandé à l'administration des douanes no. 3 (voir adresse ci-dessous).

Adresse utile

Servicio de Administración Tributaria
Atención de Permisos Temporales de Importación

Avenida Hidalgo 77
Módulo IV, primer piso
Colonia Guerrero
Delegación Cuauhtémoc
06300 Mexico DF



Touring Club Suisse
Chemin de Blandonnet 4
Case postale 820
1214 Vernier GE
www.tcs.ch

TCS Documents Douaniers
Tel.: +41 58 827 12 53
Fax: +41 58 827 50 17
cpd@tcs.ch

Equipement obligatoire

Visiteur et résident

Ceintures de sécurité et sièges pour enfants

Dans la région de Mexico DF, il est obligatoire de porter la ceinture sur tous les sièges de la voiture. Il n'y a pas de règlement applicable à tout le pays.

Il est interdit de transporter des enfants de moins de 5 ans sur les sièges avant du véhicule.

Casque de protection pour motocycliste

Dans la région de Mexico DF, il est obligatoire de porter un casque pour conduire un cyclomoteur, une motocyclette ou un tricycle motorisé.

Feux :

Les cyclomoteurs, motocyclettes et tricycles motorisés doivent avoir leurs feux allumés 24h sur 24. Tout véhicule doit avoir ses feux allumés la nuit et le jour en cas de mauvaise visibilité.

Triangle avertisseur de danger, feux de détresse

En cas d'urgence, le triangle avertisseur doit être placé à 20 m au moins du véhicule en zone urbaine et à 100 m au moins en campagne.

Extincteur

Les véhicules de transport public et les véhicules commerciaux pour le transport de marchandises doivent avoir un extincteur à bord (Mexico D.F.).

Trousse de secours

Les véhicules de transport public et les véhicules commerciaux pour le transport de marchandises doivent avoir une trousse de secours à bord (Mexico D.F.).

Profondeur minimum du profil des pneus

Le profil des pneus doit avoir une profondeur minimum de 1,6 mm.

Formalités en cas d'accident

Rapport d'accident

Les automobilistes en visite au Mexique doivent toujours avoir leur police d'assurance à bord du véhicule. Lorsqu'un automobiliste est impliqué dans un accident ayant causé des blessures corporelles, il est normalement emmené au poste de police jusqu'à ce que l'on puisse établir qui est responsable de l'accident.

Numéros de téléphone d'urgence

Les véhicules de dépannage du Ministère du Tourisme "Angeles Verdes" patrouillent les grandes routes 24h sur 24 pendant les périodes de vacances.. En cas de panne ou d'accident un automobiliste peut appeler le 078 pour demander l'aide d'une patrouille. Ce service est gratuit mais il faut payer les pièces de rechange et l'essence.

Formalités d'assurance

Etant donné que tout véhicule étranger doit être assuré par une compagnie d'assurance mexicaine, le conducteur doit immédiatement déclarer l'accident à son assureur. Un formulaire de demande d'indemnité doit être déposé avant de quitter le Mexique.